

## RAPPEL DES MODALITES DE PARTICIPATION, D'INSCRIPTION ET DE DEMANDE DE DEROGATION POUR UNE PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE SLALOM 2017

### Règles de sélection Slalom 2017

#### 1.1.1 Championnat de France Elite 2017

##### 1.1.1.1 Date et lieu

Le championnat de France Elite 2017 servant de support aux compétitions nationales comptant pour les sélections se déroulera sur 4 courses organisées par la FFCK du 3 au 6 mai 2017 sur le Stade d'Eau Vive de Pau Pyrénées. Le mardi 2 mai sera utilisé pour les démonstrations et le Dimanche 7 comme jour de repli.

##### 1.1.1.2 Format

Chaque course sera composée d'une seule manche et accessible à tous les participants du championnat de France Elite. Les courses 1 et 2 seront courues sur un premier parcours et les courses 3 et 4 sur un second parcours.

##### 1.1.1.3 Conditions de participation

Tous les participants au championnat de France Elite seront concernés par la sélection. Les conditions sportives et administratives de participation au championnat de France Elite seront précisées dans le règlement national d'activité slalom en vigueur.

**Les conditions supplémentaires pour une sélection seront d'avoir payé ses factures à la Fédération Française de Canoë-Kayak, et d'avoir signé avant le 30 avril 2017 sa «convention FFCK-athlète de haut niveau 2017 ».**

*Celle-ci sera envoyée par mail directement aux athlètes concerné(e)s dans les prochains jours.*

### Règlement Slalom 2017

Article RP 84 - Conditions d'accès au Championnat de France Elite

Un athlète qui souhaite participer à l'une des épreuves du Championnat de France Elite doit respecter les conditions sportives et les conditions administratives définies ci-après.

Article RP 84.1 - Conditions sportives

Le Championnat de France Elite Slalom est accessible aux seules embarcations N1 ayant :

- **Participé aux quatre premières compétitions (2 week-ends) de la Coupe de France N1 de la saison en cours et figuré sur la liste de la commission nationale Slalom pour accéder au championnat de France Elite,**
- Ou bénéficié, le cas échéant, de la montée N1 en cours de saison éditée par la commission nationale Slalom et figurer sur la liste pour accéder au Championnat de France Elite.

La liste de la commission nationale Slalom pour accéder au Championnat de France Elite sera éditée à une date définie annuellement dans une annexe du règlement sportif Slalom.

**Sur dérogation - la Manager de l'Equipe Olympique et Paralympique - peut permettre à une embarcation ne remplissant pas les conditions sportives de s'inscrire et de participer au Championnat de France Elite.**

Pour les athlètes n'ayant pas encore effectué la demande de dérogation merci d'effectuer celle-ci au plus vite et **avant le 18 avril** prochain par mail à [mfprigent@ffck.org](mailto:mfprigent@ffck.org) avec copie à [pherault@ffck.org](mailto:pherault@ffck.org).

**IMPORTANT : la date limite d'inscription pour le championnat de France Elite slalom 2017 et en accord avec la CNA est fixée au lundi 24 avril à 23h59 via le site fédéral.**